

Partagez votre passion pour la musique, devenez ami du festival !

Rejoindre les amis du festival, c'est permettre au festival des Harmonies du Perche d'étendre son champ d'action, c'est ouvrir la scène aux jeunes artistes et élèves des écoles de musique du Perche, c'est rendre la rencontre entre le public et les artistes possible lors d'entractes chaleureux. En un mot, c'est mettre en place les conditions d'un authentique partage, d'un véritable rassemblement autour de la musique.

Rejoindre les amis du festival, c'est aussi devenir un spectateur privilégié, c'est découvrir la programmation en avant première, bénéficier d'invitations, c'est enfin s'assurer un accès exclusif à des répétitions entre les musiciens.

Pour en savoir plus, rendez-vous page 2



Pour devenir un ami du festival :

- **Nous contacter :**

lesharmonies.contact@gmail.com

- **Faire un don en ligne :**

<https://gofund.me/9639523c>

Les amis du festival

Avantages fiscaux

Pour les particuliers, la loi Aillagon prévoit une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66% du montant des dons (dans la limite de 20% du revenu imposable).

Montant du don	Ce que vous rendez possible	Vos avantages
Coup de pouce 5-50	Les petits ruisseaux font les grandes rivières : vous nous aidez à concrétiser le projet !	Vous recevez la newsletter du festival une fois par mois avec des nouvelles des artistes et de l'avancée du projet. Dès que votre don dépasse 20€, recevez en plus notre suggestion playlist du mois.
Donateur 50 - 250 <i>entre 17 et 85 après réduction fiscale</i>	Vous facilitez le bon fonctionnement du festival en permettant par exemple à l'association de défrayer un artiste.	Vous bénéficiez des avantages "coup de pouce" et vous êtes tenu au courant à l'avance de la programmation et vous bénéficiez d'un placement privilégié aux concerts.
Grand donateur 250 - 500 <i>entre 85 et 170 après réduction fiscale</i>	L'organisation d'une scène ouverte où pourront jouer de jeunes artistes à l'aube de leur carrière et des élèves des écoles de musiques locales.	Vous bénéficiez des avantages d'un donateur ainsi que de places à un tarif réduit.
Ami fondateur 500 - 1 000 <i>entre 170 et 340 après réduction fiscale</i>	L'organisation d'un concert en l'après-midi.	Vous bénéficiez des avantages d'un Grand Donateur et recevez régulièrement des nouvelles de l'artiste que vous aidez, vous êtes tenu au courant des dates et lieux où il joue tout au long de l'année. Retrouvez les artistes du festival sur notre site : https://lesharmonies-festival.com/artistes/
Ami bienfaiteur 1 000 - 3 000 <i>entre 340 et 1 000 après réduction fiscale</i>	La première partie d'un concert du soir : vous donnez à des jeunes musiciens l'opportunité de partager un concert avec des musiciens plus chevronnés et déjà reconnus.	Vous bénéficiez des avantages d'un Ami Fondateur ainsi que de deux invitations et de la possibilité d'assister à une répétition.
Grand Mécène A partir de 3 000 <i>à partir de 1 000 après réduction fiscale</i>	Un concert du soir : grâce à vous, nous pouvons réunir dans un même concert de jeunes artistes et des artistes chevronnés. Par votre don participez activement au lancement de la carrière d'un jeune artiste !	Vous bénéficiez des avantages d'un Ami Bienfaiteur et de l'organisation d'un concert de musique de chambre privé, dans le lieu de votre choix !